

Fribourg, le 24 mai 2019

Chers et Chères collègues,

Le comité de la FEDE s'est réuni mercredi 22 mai et a notamment fait le point sur le dossier de la caisse de pension. Le bureau de la FEDE a rencontré la Délégation du Conseil d'Etat le mercredi 8 mai. La Délégation a informé les partenaires sociaux du résultat de la consultation.

Il en ressort que la majorité des milieux concernés soutient ou accepte le principe d'un changement de primauté (passage de la primauté des prestations vers la primauté des cotisations). Pour la question du financement les avis sont très partagés et souvent négatifs, en particulier du côté de la recapitalisation. Les associations de personnel refusent le projet et demandent un effort financier plus conséquent à l'Etat (la FEDE demande un financement à hauteur de 58 % du montant total nécessaire à la recapitalisation et aux mesures transitoires et de compensations).

Concernant le personnel, seules 817 personnes ont répondu au questionnaire (c'est bien moins que pour la dernière consultation de 2011 où près de 3700 personnes avaient donné leur avis). Si plus de la moitié des sondés comprennent que des mesures doivent être prises, la même proportion n'a pas donné de réponse aux autres questions, notamment sur le choix des variantes proposées.

Au vu de cette abstention, il sera difficile de tirer des enseignements des réponses données par les collaborateurs et collaboratrices sondé-e-s.

Suite du processus

Le Conseil d'Etat entre en matière sur la demande de la FEDE de revoir le planning pour laisser plus de temps à la discussion et à la négociation. Il prévoit de transmettre une nouvelle proposition soit juste avant, soit juste après la pause estivale.

Un consensus semble se dessiner quant à l'adoption de la proposition de la FEDE pour une bonification croissante (soit une cotisation progressive durant la carrière comme appliquée par le plan LPP de base). Cette solution a l'avantage de limiter les pertes de rente à condition de fixer judicieusement les paliers de cotisation. C'est ce à quoi la FEDE va s'atteler avec l'appui de son actuaire conseil.

Nous pouvons déjà nous féliciter de notre travail puisque ce sont maintenant nos propositions qui sont discutées. La FEDE va encore travailler ses propositions pour trouver des solutions pour les employé-e-s de la force publique et pour les personnes exerçant une profession reconnue pénible et au bénéfice de conditions salariales modestes (les deux vont souvent de pair).

La FEDE va continuer à s'engager avec la plus grande énergie pour améliorer ce projet inacceptable en l'état. Elle vous informera sans délai sur l'avancement des discussions, information cependant rendue plus difficile à diffuser du fait du refus de l'Etat de transmettre nos FEDE info au personnel.

Grève des femmes du 14 juin

Le comité a également décidé de s'associer à la grève des femmes organisée par un collectif d'associations. Vous trouverez sur notre site internet toutes les informations relatives à cette manifestation. Et pour rappel, plus de 60% des employé-e-s de l'Etat de Fribourg sont des femmes.